

Montredon-Labessonnié et sa région

ACTU

PRATIQUE

SPORTS

LOISIRS

« Tarn

Publié le 16/06/2010 03:53 | LaDepeche.fr

Montredon-Labessonnié. Une station d'épuration écologique



Visite de chantier pour J. Bourges, premier adjoint; J-F Combelles, conseiller municipal, et les responsables de Scherz'Eau, maître d'œuvre, Epur Nature, concepteur et l'entreprise Causse & Brunet.

Les travaux de terrassement de la station d'épuration de la route des mines s'achèvent. Suivront le remplissage des bassins, la pose des canalisations et l'installation du poste de relevage. Conçue par Epur Nature, la station allie le procédé de filtres plantés de roseaux consistant à faire circuler les effluents au fil de bassins aménagés. Ils sont aménagés en étages dans lesquels existe un milieu favorable à l'activité épuratoire grâce à une association entre les minéraux et les végétaux. Les micro-organismes, fixés sur les granulats filtrants dépolluent tandis que les roseaux oxygènent le filtre grâce à leurs racines qui évitent aussi le colmatage de surface. Montredon est la première commune en France à disposer de ce système innovant alliant les deux techniques. Cette combinaison permet aussi d'alléger l'entretien du dispositif : désherbage des mauvaises herbes les premières années, faucardage des roseaux (une fois par an), curage des boues tous les dix à quinze ans seulement.

Parmi de nombreux autres avantages, on peut noter une très bonne intégration paysagère dans un site où la végétation naturelle a été préservée le plus possible ; la limitation des nuisances sonores et olfactives ; une très faible quantité de boues produites ; enfin l'automatisation de l'alimentation et la télégestion qui permettra aux concepteurs et à la mairie de surveiller l'ensemble des installations. «L'option proposée par Epur Nature a été choisie car elle était pleinement satisfaisante au niveau environnemental et que c'était la moins coûteuse», explique Jacques Bourges, premier adjoint en charge du projet.



© 2005 FIFA™

Prévue pour 900 équivalents-habitants, la station pourra traiter jusqu'à 1 350 équivalents-habitants car l'emplacement d'un quatrième bassin et les infrastructures inhérentes ont été intégrés au plan initial. Mise en fonction en septembre 2010.

Coût total: 460 000 HT €, financé par l'Agence nationale de l'eau: 161 000 €; le conseil général: 112 036 €; la commune: 186 934 €.